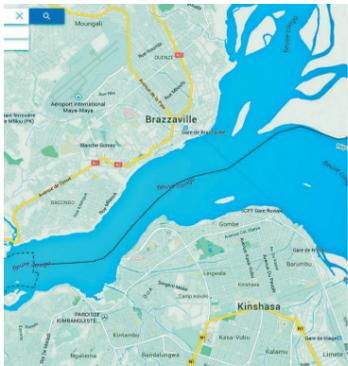


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4181 - JEUDI 3 FEVRIER 2022

DRAME DU MARCHÉ MATADI KIBALA

Besoin d'enquête et exigence
des sanctions

Informé du drame survenu hier sur le marché Matadi Kibala, à Kinshasa, à la suite du sectionnement d'un câble de la ligne haute tension, le président de la République a vite réagi en instruisant les autorités compétentes pour qu'elles apportent toute l'assistance nécessaire aux victimes.

« Toute la lumière sera faite sur les causes de ce drame et les responsables devront en répondre », a-t-il indiqué dans son message de condoléances adressé aux familles éprouvées. La vétusté du réseau électrique de la Société nationale d'électricité serait l'une des causes du sinistre.

Page 5



CÉLÉBRATION

Félix Tshisekedi
a rendu hommage
à son défunt père

Instant photo devant le monument érigé en mémoire de Etienne Tshisekedi wa Mulumba

La commémoration du cinquième anniversaire du décès d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba a donné l'occasion au chef de l'État de se rendre à Nsele, dans la périphérie Est de Kinshasa, au mausolée où il repose. A cette occasion, une imposante statue de 8,50 m de haut représentant le Dr Etienne Tshisekedi, le bras levé et faisant un signe de victoire, a été dévoilée au public. Ce monument a été érigé en hommage à celui qui a été élevé au rang de héros national, en reconnaissance de son noble combat politique visant l'établissement d'un État de droit en République démocratique du Congo.

Page 2

SECTEUR BRASSICOLE

Une étude inédite sur la consommation
de l'alcool à Kinshasa

L'étude a réuni les jeunes kinois âgés de 18 à 35 ans au moyen de focus groups. Selon le cabinet Target, initiateur de l'étude, l'alcool joue aujourd'hui plusieurs rôles auprès de la jeunesse, notamment la détente et la gestion du stress.

Si les résultats de l'enquête aident les sociétés brassicoles à prendre des nouvelles options, l'État peut également s'en saisir pour mettre en œuvre des politiques plus efficaces de lutte contre toute forme d'abus dans la consommation d'alcool.

Page 3



Les violences basées sur le genre au cœur des préoccupations

KANANGA

Un atelier régional sur les violences
fondées sur le genre

Organisé par le gouvernement provincial du Kasai central, sous le patronage de la ministre nationale du Genre, Famille et Enfant avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'atelier ouvert le 1er février vise à renforcer la prévention et la prise en charge

des violences fondées sur le genre dans l'espace kasaien. L'atelier offre l'occasion aux différents participants de réfléchir sur des stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer les violences ayant pour base le genre qui constituent une violation grave des droits de la femme.

Page 4

ÉDITORIAL

Reconduction-3 et fin

Nous bouclons à présent la série des observations que nous avons faites à deux reprises, à ce même endroit, sur la persistance, cette nouvelle année, des épreuves que le monde n'avait pu surmonter l'an passé en raison de leur complexité. Nous disions qu'elles impacteront encore fortement les relations internationales sans cependant être en mesure d'arrêter la roue de l'histoire.

Selon les rapports des experts relayés par plusieurs médias à travers les cinq continents, l'une de ces épreuves, la crise économique et financière en cours depuis 2014, serait sur le point d'être maîtrisée. Elle a été exacerbée par la pandémie de covid-19, elle aussi en cours de tassement en dépit des appels à la prudence toujours en vigueur.

L'humanité a-t-elle, peut-être, au bout de deux années de souffrances, franchi le cap de l'immunité collective qui représente une parade naturelle aux pandémies de la classe du covid-19. Les nouvelles sont donc relativement bonnes sur ce volet socio-économique. Les mesures draconiennes imposées par les circonstances de cette incroyable infortune sont partout en train d'être assouplies.

Ceci dit, dans la quête du bien-être collectif auquel aspirent tous les peuples, il restera à se pencher sur les volets politique et diplomatique des relations internationales. Parce qu'ils engagent les États dans ce qu'ils ont de plus jaloux à préserver, à savoir leur souveraineté, ces deux axes feront encore parler d'eux cette année.

Sera-ce en bien ? Tel est le souhait de tous, mais au vu du climat délétère actuel, l'année qui commence n'aura rien à envier à celle qui l'a précédée. Au contraire, les grandes éclaircies étant rares, 2022 et 2021 pourront faire bloc pour prêter leurs turbulences à leur consœur qui surviendra dans seulement onze mois. Si l'on n'y prend garde !

Le Courrier de Kinsahasa

CÉLÉBRATION

Félix Tshisekedi a rendu hommage à son défunt père

Le président de la République a rendu hommage, le 1er février, au fondateur de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le Dr Étienne Tshisekedi Wa Mulumba, disparu le 1er février 2017.

La commémoration du cinquième anniversaire du décès d'Étienne Tshisekedi Wa Mulumba a donné l'occasion au chef de l'État de se rendre à Nsele, dans la périphérie Est de Kinshasa, au mausolée où il repose. A cette occasion, une imposante statue de 8,50 m de haut représentant le Dr Étienne Tshisekedi, le bras levé et faisant un signe de victoire, a été dévoilée au public. Ce monument a été érigé en hommage à celui qui a été élevé au rang de héros national, en reconnaissance de son noble combat politique visant l'établissement d'un État de droit en République démocratique du Congo. Le président Félix Tshisekedi a procédé aussi au dépôt d'une couronne de fleurs au mausolée, entouré de sa famille et de certains dirigeants de l'UDPS.

Quelques heures plus tôt, le chef de l'État avait pris part, à la paroisse catholique Sainte Anne, dans la commune de la Gombe, à une messe d'actions de grâce et de suffrages en la mémoire de feu Étienne Tshisekedi wa Mulumba. Cette messe de requiem, à laquelle plusieurs personnalités politiques y ont été conviées, entrainé dans le cadre des différentes activités programmées par la Maison civile du président de la République pour commémorer le cinquième anniversaire de la mort de l'illustre disparu.

Prenant la parole en premier lieu, le chef de la maison civile a d'abord circonscrit le cadre de la cérémonie avant de souligner le caractère pré-



Instant photo devant le monument érigé en mémoire de Étienne Tshisekedi wa Mulumba

coce de la mort du « Sphinx de Limete », eu égard aux espoirs qu'il suscitait au sein de la population congolaise. Il a présenté Étienne Tshisekedi comme un héros de la lutte pacifique désintéressée pour le bien du Congo. Le chef de la maison civile du chef de l'État a mis à profit l'occasion lui offerte pour annoncer l'instauration, à l'Unikin, du Prix « Excellence Étienne Tshisekedi » qui récompensera chaque année les meilleurs étudiants de cette Alma mater, une

façon de récompenser la jeunesse estudiantine de cette université.

Dans son homélie, l'officiant du jour, Mgr Félicien Mwanana, évêque de Luiza, dans la province de Kasai central, a présenté Étienne Tshisekedi pour quelqu'un qui a fait la politique comme un apostolat, mieux, comme une charge, celle d'appliquer sa propre vision politique telle que résumée dans le slogan de « Le peuple d'abord ».

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Tano

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SECTEUR BRASSICOLE

Une étude inédite sur la consommation de l'alcool à Kinshasa

L'étude a réuni les jeunes kinois âgés de 18 à 35 ans au moyen de focus groups. Selon le cabinet Target, initiateur de l'étude, l'alcool joue aujourd'hui plusieurs rôles auprès de la jeunesse, notamment la détente et la gestion du stress. Si les résultats de l'enquête aident les sociétés brassicoles à prendre de nouvelles options, l'État peut également s'en saisir pour mettre en œuvre des politiques plus efficaces de lutte contre toute forme d'abus dans la consommation d'alcool.

En République démocratique du Congo, les jeunes restent les plus grands consommateurs de l'alcool. Cibles des sociétés brassicoles, ils font l'objet d'un regain d'attention auprès des principaux acteurs de la vie nationale. En provinces, le phénomène de la consommation d'alcool a pris une certaine envergure à cause de la pauvreté des parents, la démission des autorités publiques et le manque de programme sur

l'encadrement de l'enfant. Une ville comme Mbandaka, la capitale de l'Équateur, a vu monter en flèche une nouvelle catégorie de consommateurs d'alcool : les enfants. Depuis 2020, la montée de la covid-19 a conduit également à des changements majeurs dans les habitudes de consommation des Kinois. La nouvelle tendance privilégie désormais des rubriques comme l'alimentation (43 %), les frais de communication in-

tégrant les unités et l'internet (19 %) et la santé (13 %).

Dans son étude sur la consommation des boissons alcoolisées par les Kinois, Target aborde une question centrale dans la vie de la nation. Il s'agit bel et bien d'une étude qualitative portant sur les jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans et consommant régulièrement les boissons alcoolisées. « Cette enquête fournit beaucoup de renseignements sur le comportement de la jeunesse kinoise face aux boissons alcoolisées ». Au regard des résultats des focus group, Target juge l'étude utile tant pour les opérateurs du secteur brassicole que les ac-

teurs des organisations non gouvernementales et du monde associatif, ainsi que les décideurs politiques.

Quatre renseignements-clés sur les jeunes Kinois face à l'alcool

La première information concerne le rôle de l'alcool auprès des jeunes. Target a identifié au moins cinq rôles, dont la détente, l'assouvissement des besoins sexuels et le plein de tonus. Après une journée remplie de stress ou pour réaliser des tâches les plus exigeantes physiquement, les jeunes se tournent vers l'alcool. La deuxième information touche la question de l'accès à l'alcool. A Kinshasa, les cinq endroits où les jeunes consomment le plus d'alcool sont les bars,

les terrasses, les Lounge bars, les boîtes de nuit et la maison. L'étude donne aussi les moments propices que choisissent les jeunes pour boire et les raisons qui les poussent à boire à tel ou tel autre moment de la journée ou de la soirée. Enfin, il y a aussi d'autres informations sur les catégories de boissons alcoolisées les plus consommées ainsi que les types de consommateurs, sans oublier les marques d'alcool les plus consommées à Kinshasa. Dans cette étude, Target présente également tout le contexte culturel du Kinois, et l'évolution de l'environnement d'une manière générale.

Laurent Essolomwa

MEURTRE D'ANNE MARIE BUHORO

La Fondation Panzi appelle à des enquêtes judiciaires

L'organisation dirigée par le prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege, exige des enquêtes judiciaires après le meurtre de son agent, Anne Marie Buhoro.

Lanceuse d'alerte, Anne Marie Buhoro a succombé après avoir été fusillée par son mari militaire à Kalehe, dans le Sud-Kivu, la nuit du 28 au 29 janvier dernier. Dans un communiqué publié le 1er février, en effet, la Fondation Panzi a dénoncé et condamné cet assassinat. « La Fondation Panzi condamne fermement le meurtre de son agent et défenseuse des droits

qui elle cohabitait », a écrit cette organisation. « Nous avons perdu une collègue, une activiste pro-démocratie, combattante pour la justice, une lanceuse d'alerte, un agent de changement, une soeur et une mère », a-t-elle ajouté.

Par l'intermédiaire du Dr Denis Mukwege, la Fondation Panzi demande aux autorités judiciaires d'enquêter sur ce crime



La victime Anne Marie Buhoro DR

l'homme, a été tuée par

« La Fondation Panzi condamne fermement le meurtre de son agent et défenseuse des droits humains Anne Marie Buhoro, sauvagement tuée à Minova, dans le groupement de Buzi, par le capitaine Jérémie Saleh Bin Saleh des Forces armées de la République démocratique du Congo, avec qui elle cohabitait »,

humains Anne Marie Buhoro, sauvagement tuée à Minova, dans le groupement de Buzi, par le capitaine Jérémie Saleh Bin Saleh des Forces armées de la République démocratique du Congo, avec

et de s'assurer que le responsable soit traduit en justice, sanctionné conformément à la loi et que des peines exemplaires soient prononcées.

Anne Marie Buhoro, activiste des droits de

son mari, un capitaine des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), la nuit du 28 au 29 janvier à Minova (Sud-Kivu). Elle était engagée par la Fondation Panzi dans la prise en charge des vic-

times des viols sexuels et travaillait à Minova pour le compte de la clinique juridique et la prise en charge des survivants des violences sexuelles. La société civile et les activistes des droits de l'homme ont indiqué à la presse que l'incident a eu lieu après une incompréhension entre l'homme et sa femme. « L'activiste des droits des femmes Anne-Marie Buhoro Bireke a été tuée cette nuit par son amant, un capitaine des Fardc. L'incident est survenu après une incompréhension au sein du ménage. L'offi-

cier du grade de capitaine a pris son arme et a tiré à bout portant. Maîtrisé, ce bourreau ayant dans ses attributions le renseignement au sein de son unité a été acheminé à Bukavu par ses compagnons de lutte de l'auditorat militaire de Minova », a indiqué James Musanganya du Réseau de protection et de défense des droits humains en territoire de Kalehe, cité par le média en ligne Acualité.cd. Sur place à Minova, les femmes avaient manifesté pour exiger une justice pour la victime.

Lucien Dianzenza

KANANGA

Un atelier régional sur les violences fondées sur le genre

Organisé par le gouvernement provincial du Kasai central, sous le patronage de la ministre nationale du Genre, Famille et Enfant avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, l'atelier ouvert le 1er février vise à renforcer la prévention et la prise en charge des violences fondées sur le genre dans l'espace kasaïen.

Réunissant environ quatre-vingt-dix personnes venues de toutes les couches sociales de l'espace Grand Kasai, l'atelier offre l'occasion aux différents participants de réfléchir sur des stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer les violences ayant pour base le genre qui constituent une violation grave des droits de la femme.

Pour le Fnuap, la tenue de cet atelier s'inscrit dans la droite ligne de son mandat qui consiste à assurer la coordination régionale du sous-groupe sectoriel violences fondées sur le genre. A ce titre, a fait savoir le représentant résident de l'agence onusienne, le Dr Eugène Kongnyuy, le Fnuap apporte son appui aux services techniques provinciaux du ministère du Genre, Famille et Enfant, dans la collecte des données.

«De par son mandat, le Fnuap est engagé dans l'élimination des violences ayant pour base le genre et les pratiques néfastes qui constituent l'un des trois résultats trans-

formateurs de son Plan stratégique au niveau mondial», a-t-il renchéri. Pour contribuer à atteindre ce résultat au niveau national, le Fnuap a signé, avec l'exécutif congolais, un programme quinquennal de coopération (2020 - 2024) dans lequel il est envisagé d'accroître les capacités multisectorielles de prévention et de réponse aux violences ayant pour base le genre dans une approche continue, tout aussi bien dans le contexte humanitaire que de développement.

Le Dr Eugene Kongnyuy a salué la présence de la ministre du Genre à l'ouverture de ces travaux. Pour lui, cette présence est un signal fort de la volonté politique du gouvernement de combattre ce fléau qui a des conséquences dévastatrices sur les femmes, les filles en particulier, et au-delà des individus, sur les familles et les communautés toutes entières. Il a, également, salué la présence de toutes les autorités étatiques ainsi que des leaders coutumiers et reli-



La ville de Kananga/DR

gieux pour l'alignement à la vision du chef de l'Etat qui se concrétise avec les

travaux qui vont jeter de nouvelles bases de la lutte contre les violences fon-

dées sur le genre dans la région Kasaienne.

Blandine Lusimana

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



DRAME DU MARCHÉ MATADI KIBALA

Enquête et sanctions exigées

La tristesse a été à son comble la matinée du 2 février sur le marché Matadi Kibala situé dans la périphérie ouest de Kinshasa, théâtre d'un incident ayant emporté des vies humaines.

Aux petites heures de la matinée, alors qu'il pluvinait encore après une averse ayant mis la ville sens dessus dessous, s'est produit le drame. Le marché qui étend ses tentacules jusque sur la route de Matadi, généralement livré à la merci des commerçants, est depuis quelque temps sur la ligne de mire du gouvernement, au regard de son emplacement à la base des perturbations du trafic constatées sur ce tronçon routier. L'incident du mercredi matin est venu confirmer le caractère dangereux de ce marché dont l'emplacement est sujet à haut risque pour de nombreux commerçants. La coupure brusque d'un câble électrique de la ligne haute tension, à la suite de l'onde de choc provoquée par la foudre, au milieu de la pluie diluvienne qui s'est abattue sur Kinshasa, a eu un effet dévastateur sur le rayon où fourmillaient

des commerçants et autres usagers de la route. A la retombée du fil sectionné sur une surface boueuse et marécageuse, le pire a été imparable. Il est fait état d'au moins vingt-cinq personnes mortes, majoritairement des femmes. Un bilan encore provisoire susceptible d'être revu à la hausse eu égard au nombre des blessés.

Informé de ce drame, le président de la République a vite réagi en instruisant les autorités compétentes pour qu'elles apportent toute l'assistance nécessaire aux victimes. « *Toute la lumière sera faite sur les causes de ce drame et les responsables devront en répondre* », a indiqué Félix Tshisekedi dans son message de condoléances aux familles éprouvées. Au-delà des faits, plusieurs questionnements taraudent les esprits quant au rôle de la Société nationale d'électricité



La situation quelques minutes après l'incident

(Snél) dont le laxisme coupable est pointé du doigt comme principale cause de ce drame. La population interpelle les responsables de cette société publique qui devront répondre étant donné que son réseau vétuste ne fait pas l'objet d'un entretien régulier. « *Cet incident aurait pu être, et même aurait dû être évité. On n'attend pas un drame pour protéger la population* », entend-on dire. La Snél est priée d'assumer ses respon-

sabilités dans ce qui est arrivé et à l'autorité publique de répondre de sa désinvolture à laisser-faire au point d'entretenir les constructions anarchiques, sans respect des principes de l'urbanisme. A tout prendre, le drame survenu au marché de Matadi Kibala devra interpellier les dirigeants et accélérer le processus de sa délocalisation, conformément à une des résolutions de la trente-cinquième réu-

nion du conseil des ministres de janvier dernier en vue de prévenir d'autres incidents. En effet, il a été décidé de la mise en place d'une équipe de travail chargée de réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction d'un grand centre logistique à Matadi Kibala pour faire le stockage et la commercialisation des produits agricoles avec, pour effet d'entraînement, sa délocalisation pure et simple. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MEURTRE D'UN ALBINO AU BURUNDI

Glody Mwimba exhorte les autorités du pays à sévir

Le vice-président de l'organisation des albinos de la République démocratique du Congo, la Fondation Mwimba-Texas (FMT), Glody Mwimba, a dénoncé le 2 février le crime rituel d'un enfant atteint d'albinisme au Burundi. Il a demandé aux autorités de ce pays d'ouvrir une enquête et de sanctionner les coupables selon la loi burundaise et les textes internationaux garantissant les droits de la personne humaine.

« *Un albinos n'est pas un animal pour être offert en holocauste. C'est un être humain, doté des droits comme tous les humains* », a souligné Glody Mwimba. Pour lui, des sanctions doivent être infligées aux assassins du jeune homme pour décourager

les actes de ce genre. En effet, le 29 janvier, Abdul, 4 ans, jouait avec ses amis dans la commune de Kanana, dans la périphérie du Bujumbura, au Burundi. Il avait été enlevé par trois hommes circulant dans un taxi. Selon la presse locale, ces derniers avaient conduit

leur victime à l'intérieur du pays vers Cankuzo, une ville située à plus ou moins 230 Km de la capitale du pays. Citant l'association Albinos sans frontières/Burundi, cette presse a indiqué que les bourreaux s'étaient enfouis avec leur victime dans une brousse où ils l'ont cruellement tuée. « *Ils ont ensuite coupé ses bras et jambes qu'ils ont désossés et se sont partagés* », est-il noté.

A en croire cette presse,



Glody Mwimba

« *Un albinos n'est pas un animal pour être offert en holocauste. C'est un être humain, doté des droits comme tous les humains* »

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

l'événement macabre se serait passé sous l'œil distrait d'un petit gardien de bétail qui finira par donner l'alerte. « *Surpris en flagrant délit, deux des trois criminels sont en état d'arrestation* », a souligné la presse burundaise, qui a fait part de la stupeur qui a régné dans le coin à la suite de ce meurtre.

Quoique des efforts aient été déployés par des autorités du pays pour protéger les albinos, a-t-on appris, ceux-ci continuent d'être considérés comme des animaux à abattre dans la jungle pour des besoins fétichistes.

Lucien Dianzenza

ZONES HUMIDES

Quatorze sites congolais inscrits sur la liste d'importance internationale

La cinquante-et-unième célébration de la Journée internationale des zones humides a lieu sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'humanité et la nature ». En République du Congo, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a prononcé une déclaration au nom du gouvernement, le 1^{er} février.

C'est le 2 février 1971, dans la ville iranienne Ramsar, qu'a été adopté un traité international d'importance majeure pour la planète, à savoir la Convention pour la protection des zones humides. Les zones humides sont, en effet, tous ces lieux de contact entre la terre et l'eau : lacs, marais, tourbières, mangroves, étangs, bords des fleuves et des rivières, littoraux à demi immergés, qui sont autant de lieux d'échange entre le monde aquatique et le monde terrestre, formant ainsi une biomasse de valeur exceptionnelle, a signifié la ministre dans son allocution.

Pour Arlette Soudan-Nonault, les zones humides ne sont pas seulement essentielles dans le cycle d'approvisionnement de l'humanité en eau propre, elles jouent aussi un rôle clé dans l'atténuation des risques naturels comme les inondations ainsi que dans le stockage du carbone dans les tourbières et les mangroves. Leurs sols gorgés d'eau sont également de très précieux réservoirs de biodiversité : près de 40% des espèces animales de la planète y vivent ou s'y reproduisent, dont la moitié des oiseaux et les deux tiers des poissons. Malgré les grands progrès accomplis en matière de conservation et de protection, les

zones humides restent malheureusement parmi les écosystèmes les plus menacés au monde.

Les tourbières du Bassin du Congo séquestrent deux fois plus de carbone que les forêts

La République du Congo n'est pas à l'abri des menaces de ses écosystèmes. « Nos zones de mangroves, par exemple, qui ont perdu près de la moitié de leur superficie, doivent impérativement être restaurées, tout comme doivent être protégées dans leur intégrité les tourbières du Bassin du Congo, dont je rappelle qu'elles séquestrent deux fois plus de carbone que les forêts. Mais la République du Congo a un atout précieux : celui d'avoir à sa tête un écologiste engagé qui a fait de la protection de l'environnement une de ses priorités. Car c'est bien grâce à l'implication personnelle du chef de l'État, le président Denis Sassou-N'Guesso, que la convention de Ramsar a depuis 1998 inscrit quatorze sites congolais sur la liste des zones humides d'importance internationale et qu'elle s'appête à en inscrire de nouveau », a signifié Arlette Soudan-Nonault.

Du lac Télé aux parcs nationaux, des



La ministre Arlette Soudan-Nonault

rapides du Djoué à la vallée du Niari, ces sites répertoriés concernent pour l'instant neuf des départements du Congo. Leur cartographie précise ainsi que la réactualisation des données scientifiques font partie des tâches auxquelles le ministère en charge de l'Environnement s'est attelé.

La ministre a souligné que si les fo-

res et les tourbières du Bassin du Congo sont le poumon du monde, les zones humides en sont en quelque sorte les reins. Les zones humides ne sont pas des places perdues, ni des espaces inutiles qu'il conviendrait d'assécher à des fins d'exploitation mercantile. Ce sont des réceptacles et des incubateurs de vie indispensables à la biodiversi-

té et à l'équilibre climatique. « Leur protection nous incombe et pour cela, sachons réfléchir plus haut et plus loin que nous-mêmes, pensons à nos enfants, ayons un rapport plus humble avec un environnement dont nous sommes les gardiens et non les propriétaires », a-t-elle indiqué.

Notons que dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, le Congo qui a participé à la COP 26 à Glasgow, au Royaume-Uni en 2021, fournit d'efforts inlassables depuis le sommet de la Terre à Rio. C'est ainsi que s'adressant le 28 décembre 2021, devant le Parlement réuni en congrès, le président Denis Sassou N'Guesso avait interpellé le sens civique des communautés riveraines des écosystèmes forestiers, en termes de comportements, d'attitudes, de pratiques et d'engagement au profit d'une conscience écologique exemplaire. « Le gouvernement devra y veiller sans faiblesse, en faisant preuve, à la fois, de pédagogie et de fermeté, de sorte que la législation relative à la gestion de notre patrimoine environnemental et à l'exploitation de nos ressources naturelles soit respectée sans atermoiements », avait-il déclaré.

Bruno Okokana



PRÉSENT
EN FRANCE

free
CANAL 449

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les Etats-Unis soulignent la nécessité de renforcer la coopération avec le Congo

En séjour à Brazzaville, la sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis pour les Affaires de l'Afrique centrale, Amy Holman, a animé un point presse le 2 février au cours duquel elle a évoqué le partenariat entre son pays et le Congo, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la paix et la sécurité.

« Nous avons plusieurs projets d'accompagnement : les projets régionaux axés sur l'environnement, la préservation du bassin du Congo, etc. Comme il s'agit d'un bassin régional, nous sommes en train d'élaborer un projet régional. Nous avons pris des engagements lors de la COP pour monter un projet régional avec la Grande-Bretagne. Les détails seront à suivre », a déclaré Amy Holman.

Dans son propos, la sous-secrétaire d'Etat adjointe, dont le voyage s'inscrit dans le cadre du « renforcement des bonnes relations existantes entre le Congo et les Etats-Unis », a mentionné l'appréciation de son pays concernant le leadership du chef de l'Etat congolais dans la préservation de la faune et de la flore en Afrique centrale ainsi que dans la protection des forêts du bassin du Congo.

« Les Etats-Unis et le Congo entretiennent de bonnes relations d'amitié et de coopération. Nous sommes en train de mettre en œuvre certains projets pour lutter contre le réchauffement climatique. Nous sommes très satisfaits du leadership du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur le plan régional, ainsi que sur les questions de paix et sécurité », a indiqué la sous-secrétaire d'Etat.

Parlant de la diversification de l'économie, Amy Holman a expliqué que son pays encourage des firmes américaines à venir travailler au Congo, non seulement dans le secteur pétrolier, mais aussi « de trouver des possibles opportunités dans d'autres secteurs, notamment la possibilité d'améliorer le climat des affaires qui est très important pour les compagnies américaines ».

Avec le chef de l'Etat, elle a fait sa-



Amy Holman face à la presse / Adiac

voir qu'ils ont parlé de « la coopération, du partenariat axé sur l'encouragement des firmes américaines de venir au Congo, du renforcement de la collaboration entre les Etats-Unis et le Congo sur l'environnement, et surtout dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ».

Répondant à la question sur la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée qui constitue une préoccupation pour les deux pays, Amy Holman a fait savoir que le département de l'Etat américain travaille avec le ministère congolais des Affaires étrangères sur la question.

Avant de rencontrer le président de la République, signalons que la sous-secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis pour les Affaires de l'Afrique centrale a eu des échanges avec des membres du gouvernement pour évoquer la diversification de l'économie.

Yvette Reine Nzaba

PUBLI -REPORTAGE

TotalEnergies Start-up Center sort sa première cohorte de projets

Sept projets accompagnés par TotalEnergies Start-up Center (incubateur créé par TotalEnergies EP Congo), arrivés au terme de leur incubation, ont été présentés le 27 janvier au cours d'une cérémonie chapeautée par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'Artisanat et du Secteur informel. L'occasion a aussi permis la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre TotalEnergies Startup Center et le ministère des PME.



Contribuer à la diversification et au développement de l'économie congolaise et favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active par l'innovation, tels sont les objectifs que s'est fixé TotalEnergies EP Congo en créant, en novembre 2019, TotalEnergies Start-up Center (TSC), son incubateur, un espace collaboratif et dynamique d'une capacité de trente-deux postes, qui offre un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets âgés de plus de 18 ans. Quatre étapes ont marqué la sortie officielle de cette première cohorte de projets : les pitch (présentation de chaque projet en vue de récolter des fonds et susciter l'intérêt de potentiels investisseurs suivie des échanges avec l'intervention des cabinets OBAC et LMD, spécialisés dans le montage financier et les speed dating (rencontres individuelles plus approfondies avec les porteurs de projets). A cela s'ajoutent la signature du protocole de partenariat entre TSC et le ministère des PME ainsi que la cérémonie de clôture. Portés par dix-neuf jeunes qui ont passé dix-huit mois de formation et de coaching, les sept projets accom-

pagnés par TSC sont : Green tech Africa (production des absorbants d'hydrocarbures à base de jacinthe d'eau), Gold banana (production et commercialisation de la farine de banane), Majoris (apiculture et commercialisation de miel), Neutron (conception pompe solaire), Andrewtek (amélioration de l'efficacité énergétique), Tokendé (application de covoiturage) et Innovatrice (Application de e-tourisme). La formation a porté, entre autres, sur l'élaboration du business plan et d'un business model, le parcours de l'entrepreneur, le leadership, l'Ohada. Les incubés ont aussi bénéficié du programme de compagnonnage (mise en relation des porteurs de projet avec d'autres entreprises opérant dans le même secteur que leur start-up). Trois des sept projets sont aujourd'hui structurés juridiquement et prêts pour un financement d'impulsion et quatre sont en fin d'idéation, à la recherche d'un accompagnement supplémentaire. Au cours de la cérémonie de clôture, les nouveaux entrepreneurs ont reçu des attestations de fin d'accompagnement des mains de



Jacqueline Lydia Mikolo et Nicolas Wawresky, directeur général de TotalEnergies EP Congo et président de TSC, qui n'ont pas manqué de signaler leur fierté de présenter la première génération de start-up sortie de l'incubateur. Heureuse d'être arrivée à la fin de leur incubation, Daphné Mayeté, porteuse du projet Tokendé, a manifesté sa gratitude. « Nous sommes entrés dans la formation au stade d'idées. Nous avons eu le temps de les murir en des projets qui sont aujourd'hui viables et bancaires. Voilà pourquoi nous avons été présentés aux potentiels investisseurs et reçu l'accompagnement du Figa et du ministère des PME. Merci à TotalEnergies pour son accompagnement », a-t-elle déclaré.

Le jeune Christ Nzonzi de Green tech Africa a aussi confié : « Grace à cet incubateur, nous sommes aptes à piloter nos entreprises. Nous avons pu avoir des parts de marché ici au Congo et également des partenaires à l'international ».

Dans l'accompagnement des projets, TSC travaille en partenariat avec diverses structures parmi lesquelles

le ministère des PME. Ainsi, après la signature de la convention de partenariat avec le Fonds d'impulsion et de garantie et d'accompagnement (Figa), structure publique d'appui au développement des Très petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en décembre 2021, TSC a encore signé, en marge de la cérémonie de sortie de sa première génération de start-up, un protocole d'accord avec le ministère des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel. Ledit accord définit les modalités de la collaboration entre les deux entités, dans le cadre du projet de développement d'un écosystème d'accompagnement des PME en termes de structurations juridiques et fiscales, accompagnement, prototypage, conformité aux textes, financement et garantie. Satisfait, Nicolas Wawresky, s'adressant à Lydia Mikolo, a souligné : « Aujourd'hui grâce à l'appui de ce protocole d'accord, notre incubateur bénéficie d'un soutien de taille pour continuer à développer les jeunes talents et promouvoir l'esprit entrepreneurial des jeunes congolais. Je suis persuadé qu'avec votre soutien, l'atteinte des

objectifs qui nous sont assignés, notamment l'accompagnement et le développement des PME, sera effective ».

Jacqueline Lydia Mikolo, rappelant les mécanismes mis en place par le gouvernement pour l'amélioration du climat entrepreneurial au Congo, et saluant le partenariat public privé, a invité les autres grandes entreprises du pays à suivre l'exemple de TotalEnergies EP Congo. « L'appui au secteur privé en général, à l'éclosion de l'entrepreneuriat en particulier, est devenu un enjeu majeur du développement, voir des sociétés tout court. Il interpelle non seulement l'Etat, mais il exige aussi la mobilisation de tous les acteurs dans leur diversité, que ce soit la société civile ou le secteur privé. Dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, chaque grande entreprise devrait s'assurer de l'émergence d'un tissu des PME à ses côtés, des micros, TPE et PME dynamiques, aptes, créatrices d'emploi et génératrices de revenus nécessaires pour la lutte contre la pauvreté. C'est la leçon que TotalEnergies EP Congo vient de faire aujourd'hui », a indiqué la ministre.

GUINÉE-BISSAU

La communauté internationale condamne la tentative de coup d'Etat

La communauté internationale a condamné la tentative de coup d'Etat du 1er février à Bissau. Après de longs moments de confusion, « la situation est sous-contrôle », a déclaré le président Umaro Sissoco Embaló.

Des soldats ont encerclé le bâtiment où se tenait une réunion avec le président Umaro Sissoco Embaló, le Premier ministre Nuno Gomes Nabiam et les membres du gouvernement. Des hommes armés ont ouvert le feu sur le palais présidentiel de la capitale, Bissau. Selon les témoins, les militaires et les policiers se sont rendus sur les lieux où les hommes armés tiraient. Des soldats patrouillent dans les rues de Bissau à bord de véhicules militaires et un certain calme est revenu. Les écoles et les bureaux ont fermé par précaution et l'armée a été déployée autour d'un certain nombre de bâtiments gouvernementaux. Les membres du gouvernement ont été libérés. Des rapports font état d'une tentative de coup d'Etat. Ces événements ont lieu dans une atmosphère de « discorde » provoquée par le remaniement ministériel la semaine dernière. Umaro Sissoco Embaló s'est présenté devant la presse le soir du 1er février, entouré du Premier ministre, du vice-Premier ministre et du ministre de la Justice. Il a remercié les forces de défense et de sécurité du pays d'avoir déjoué le coup d'Etat qui constitue une « atteinte à la démocratie »,



Le président Umaro Sissoco Embaló

expliquant « un acte préparé et organisé », attribuant la destabilisation du pays aux « décisions (qu'il a) prises, notamment la lutte contre le narcotrafic et la corruption », sans désigner les auteurs. « Les assaillants auraient pu me parler avant ces événements sanglants ayant fait plusieurs blessés graves et des morts », a regretté le chef de l'Etat, sans chiffrer le nombre.

« Je vais bien Alhamdulillah (Dieu merci), la situation est sous contrôle. J'étais en plein Conseil des ministres avec tous les membres de gouvernement, y compris le Premier ministre, quand on a été attaqué par l'armement lourd (...) », a écrit le chef de l'Etat sur son compte twitter.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest qui va tenir une réunion, le 3

février à Accra (Ghana), sur le Burkina Faso, la Guinée et le Mali, a condamné la « tentative de coup d'Etat », et a demandé aux militaires de « retourner dans leurs casernes », dans un communiqué. L'Union africaine (UA) s'est également dit très inquiète de la « tentative de coup d'Etat ». La Communauté des pays de langue portugaise a aussi condamné « avec véhémence la tentative de coup de

force », indique le ministère angolais des Relations extérieures qui préside actuellement l'organisation. Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, « suit avec grande inquiétude la situation, marquée par une tentative de coup d'Etat contre le gouvernement du pays », peut-on lire dans un communiqué de l'UA. Le secrétaire général de l'ONU a réclamé dans un communiqué « l'arrêt immédiat » des combats et « le plein respect des institutions démocratiques du pays ».

La Guinée-Bissau est un pays d'Afrique de l'Ouest à l'histoire politique troublée. Ancienne colonie portugaise d'environ deux millions d'habitants frontalière du Sénégal et de la Guinée, la Guinée-Bissau est abonnée aux coups de force politique. Depuis son indépendance en 1974 après une longue guerre de libération, elle a connu quatre putschs dont le dernier remonte à 2012, seize tentatives de coups d'Etat et une valse des gouvernements. L'Afrique de l'Ouest a été marquée ces derniers mois par des renversements de régime par des putschistes.

Noël Ndong

TCHAD

Le chef d'état-major des armées françaises en visite à N'Djamena

Le chef d'état-major des armées (EMA) françaises, le général d'armée Thierry Burkhard, était en déplacement dans la capitale tchadienne. Une visite qui coïncide avec la fin du Retex.

A N'Djamena, le général d'armée Thierry Burkhard s'est entretenu avec son homologue tchadien, le général de corps d'armée Abakar Abdelkerim Daoud. Les deux officiers de haut rang ont fait le point sur les opérations Barkhane et évoqué « un partenariat fiable et solide pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région », apprend-on.

La visite du chef d'EMA françaises coïncide avec la fin de l'atelier de retour d'expérience (Retex) sur la mise en œuvre de l'opérationnalisation de la composante police de la FC G5 Sahel (Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad), du 24 au 27 janvier 2022, de N'Djamena

qui a regroupé les participants issus des différents corps et services de sécurité et de justice des cinq pays membres.

En complément de la Force conjointe du G5 Sahel, et avec l'appui financier de l'Union européenne (UE), pour la mise en œuvre de cinq projets nationaux, ces pays travaillent pour rendre opérationnelle la Composante police, pilotée par un programme régional. Ces projets arrivent en fin de mise en œuvre et nécessitent de dresser le bilan, d'où la tenue de cet atelier de Retex, en présence des représentants des différents corps et services de sécurité et de justice des cinq

pays membres. Ce qui fut également l'occasion d'élaborer une liste commune de bonnes pratiques, de défis, d'enjeux, de facteurs de pérennisation et surtout de recommandations. Il s'agit d'« un pas important franchi », a indiqué le chef de délégation de l'UE, Kurt Cornelis, confiant que « cet atelier va nourrir la réflexion sur le futur de l'opérationnalisation de la Composante police », avant d'insister sur la judiciarisation, un concept au centre du soutien apporté par l'UE.

Une judiciarisation qui permettra de renforcer la confiance entre les Forces de sécurité et de défense et les citoyens et citoyennes. «

C'est ce lien de confiance qui permettra de lutter plus efficacement contre les réseaux terroristes et de criminalité organisée qui agissent dans les zones d'intervention UIS », a-t-il souligné. Depuis 2019, l'UE a injecté dix-huit millions d'euros pour appuyer l'opérationnalisation de cette composante constituée des gendarmes, des unités de la police judiciaire et des pôles judiciaires.

Le représentant du secrétaire exécutif du G5 Sahel, Kaka Abdoulaye, a appelé à capitaliser les acquis et à ne pas négliger un maillon de la chaîne dans ce processus. Lors de la clôture de l'atelier, le secrétaire général du

ministère tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, Benguela Guidjinga, a rappelé que la conception et l'opérationnalisation de la composante est une entreprise complexe qui demande aux Etats la mise en place des structures et interactions institutionnelles nouvelles. Mais il est « convaincu que cet exercice de retour d'expérience et les échanges des derniers jours nous aideront à continuer - ensemble - nos progrès pour le développement de la judiciarisation du champ des opérations de la force conjointe, pour le bien de nos forces et celui de nos populations ».

N.Nd.

ASSEMBLÉE NATIONALE

La quatorzième session ordinaire planchera sur des affaires à caractère socioéconomique

Parmi les dix-huit affaires inscrites à l'ordre du jour de la quatorzième session ordinaire de l'Assemblée nationale dont les travaux ont été lancés le 1^{er} février à Brazzaville, il y a sept projets de lois autorisant les ratifications de diverses conventions avec l'Organisation internationale du travail (OIT). La vocation étant de promouvoir la justice sociale et les droits au travail reconnus à l'échelle internationale.

Deux nouvelles affaires se sont ajoutées aux seize retenues lors de la conférence des présidents. Au nombre desquelles figure le projet de loi portant loi d'orientation sur le développement durable. Selon le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ce projet de loi est un instrument juridique essentiel en cette période d'urgence climatique où la préservation de la biodiversité, ainsi que la sauvegarde de la planète constituent des enjeux majeurs. « *Le développement durable se veut être un modèle économique qui concilie croissance des marchés avec le respect des droits de l'homme* », a-t-il commenté. Les députés auront également pendant cette session à examiner et adopter, entre autres, le projet de loi autorisant la ratification de la convention n°121 de l'OIT ainsi que le projet de loi autorisant la ratification de la convention de l'OIT sur les conditions de travail dans les restaurants et hôtels. Ils statueront aussi sur les projets



L'ambiance à l'intérieur de la nouvelle salle du Parlement Adiac

de loi autorisant la ratification de la convention de l'OIT sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de

leur employeur, ainsi que celle relative à la sécurité et la santé dans l'agriculture. « *C'est un dispositif normatif*

qui revêt un avantage certain au plan socio-professionnel et œuvre à l'efficacité de la protection sociale pour tous. On

ne le dira jamais assez, la justice sociale est le socle d'une paix durable. La ratification du traité de l'Agence africaine du médicament, à l'heure où le Congo se dote d'hôpitaux modernes et de qualité, est opportune. De même, la ratification du traité sur l'interdiction des armes nucléaires vaut son pesant d'or et nous rappelle que la paix et la sécurité internationales sont à ce prix », a poursuivi Isidore Mvouba.

La représentation nationale planchera, par ailleurs, sur les propositions de loi portant création de l'Ordre des ingénieurs en République du Congo ; régissant la profession d'ingénieur du Congo et celle portant peine de subsistance à la peine de mort dans le pays. « *Je tiens également à inviter l'ensemble des députés à examiner avec une attention soutenue ces propositions des lois. Nos collègues méritent encouragement* », a-t-il exhorté.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES INSTITUTIONS

Les députés intègrent le nouveau siège

Inauguré le 3 mars 2021 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le nouveau siège du Parlement a accueilli, le 1^{er} février, la cérémonie d'ouverture de la quatorzième session ordinaire de l'Assemblée nationale.

« *Le 1^{er} février 2022 est un jour nouveau pour les députés de la 14^e législature, qui se réunissent pour la première fois dans cet hémicycle du nouveau siège de l'Assemblée nationale, ce haut lieu de la vie parlementaire qui surplombe la Place de la République. D'ici, j'admire la beauté architecturale remarquable, la modernité incontestable de cet édifice qui augure l'ère du numérique dans laquelle nous sommes toutes et tous appelés à nous inscrire* », s'est réjoui Isidore Mvouba, traduisant sa reconnaissance aux présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, et chinois, Xi Jinping, qui magnifient, selon lui, l'amitié légendaire entre les deux pays.



La photo de famille des députés à la 14^e session ordinaire/Photo Sylvestre Nkouka

D'après lui, l'absentéisme répété conduira le bureau de la chambre basse du Parlement à appliquer, sans hésitation, l'article 95 de son règlement intérieur. Il pense notamment à l'amendement de l'article 135 du règlement intérieur

aux fins de s'adapter aux nouvelles conditions de travail au sein de l'hémicycle qui prévoit le vote électronique. « *Ici, les députés devront sortir des sentiers battus de la routine routinière. Sortir des sentiers battus, c'est*

renforcer les activités de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale et viser l'amélioration de la procédure législative. Pour tout dire, nous devons être plus productifs. La séance de question d'actualité qui aura lieu ce jeudi annonce

les couleurs et j'espère de la nouvelle dynamique », a conclu le président de l'Assemblée nationale.

Érigé à quelques encablures de la Place de la République, à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, le nouveau siège du Parlement comprend deux blocs de trois niveaux chacun réservés au Sénat et à l'Assemblée nationale. Entre les deux blocs, se trouve la grande salle polyvalente de banquets avec terrasse accessible. La communication entre les deux blocs est assurée par des courives. L'Assemblée nationale dispose d'un hémicycle de cinq cents places et le Sénat, celui de trois cents.

P.W.D.

HYDROCARBURES

L'Opep+ décide d'augmenter la production pétrolière

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé, le 2 février, d'augmenter à 400 000 barils par jour la production pétrolière. Les treize pays membres de l'Opep, dont la République du Congo, et les dix pays non-membres ont insisté sur la stabilité du marché pétrolier.

Les vingt-trois membres de l'alliance de l'Opep+ ont persisté dans leur stratégie d'augmentation de la production de pétrole, en dépit de l'envolée des cours sur le marché mondial. En février, la production connaîtra une légère hausse de 400 000 barils par jour supplémentaires, un plus qu'au mois de janvier.

Les conclusions des trois réunions successives renseignent sur la dynamique du marché pétrolier en termes de demande, de stocks et de capacités de production. La demande sera légèrement faible qu'en 2021, a fait savoir le président de la conférence ministérielle de l'Opep, le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. Le comportement du marché reste néanmoins dépendant de la courbe du variant Omicron (Covid-19). Les effets de ce changement devraient être très peu ressentis au niveau national, a assuré Bruno Jean Richard Itoua. « La situation se traduit au



Congo par un léger ajustement, il n'y a pas d'impacts très importants. Nous faisons cela depuis que nous sommes partie-prenante à cet en-

gagement de stabilisation du marché. Nous sommes certains que la tendance haussière des prix devrait se confirmer, puisque les

chiffres nous l'indiquent. Ce n'est pas forcément de notre intérêt de voir les prix flamber ou exploser. Ce que nous voulons, c'est de stabiliser le

Le ministre Bruno Itoua participant à la visioconférence(Opep)Adiac

marché, en s'appuyant sur l'équilibre entre l'offre et la demande », a-t-il ajouté.

Les représentants des treize membres de l'Opep et leurs dix alliés via l'accord Opep+ ont tenu leur rencontre mensuelle par visioconférence, avec la première réunion des délégués des États sur la coordination technique de l'organisation qui s'est tenue mardi, avant la réunion du comité de supervision et la réunion ministérielle de l'Opep+ que préside le Congo depuis le 1er janvier 2022.

Les prix du pétrole, qui ont augmenté de plus de 10 % depuis début janvier, ont récemment atteint la barre des 90 dollars le baril pour la première fois en sept ans. Les spécialistes expliquent cette flambée des prix sur les marchés pétroliers par les tensions géopolitiques actuelles dans le monde, y compris par les interruptions de production de plusieurs pays producteurs de pétrole comme l'Angola, le Nigeria ou la Libye.

Fiacre Kombo

EAU POTABLE

Des forages pour les villages du Pool et des Plateaux

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), à travers sa Fondation, a initié depuis septembre 2021 un projet d'installation des forages dans vingt-et-un villages des départements du Pool et des Plateaux, dont onze sont déjà fonctionnels.

Le projet comporte trois volets, à savoir la construction des forages, l'électrification des villages et l'érection des panneaux d'identification des villages tout le long de la Nationale n°2. Ces forages sont dotés de deux cuves de 5000 litres chacune. La SNPC compte former des jeunes qui assureront la maintenance et l'entretien de ces ouvrages.

Dans les onze villages visités par la délégation de la SNPC, le 2 février, les habitants se sont engagés à assurer la sécurité de ces installations. « Nous nous sommes organisés de telle sorte que les forages soient ouverts le matin et le soir. La surveillance de ces ouvrages est bien assurée ainsi que leur sécurité », a indiqué Joseph Tsoumou, chef du village Nkouo.

La population, de son côté, a manifesté une joie énorme. « La construction des forages est une bonne chose pour nous; parce que les ruisseaux sont très éloignés de nos villages. Auparavant, nous avons bénéficié des



forages qui ne sont plus fonctionnels. Cela nous causait beaucoup de tort pour la pratique de

nos activités agricoles, surtout pendant la saison sèche », a expliqué Benedicte, habitante du

La population puisant de l'eau au forage/DR village Odiba.

Le même sentiment de joie a été exprimé par Roger et Del-

vane, habitants du village Massa. « Nous saluons l'acte posé par la Fondation SNPC. Dans nos villages, le problème d'eau se pose avec acuité. Nous sommes obligés de parcourir 10 à 11 km pour puiser de l'eau. A des heures tardives, ce parcours ne peut plus être possible. Maintenant que nous avons de l'eau à proximité, nous sommes très heureux », ont-ils déclaré.

Rappelons que la Fondation SNPC, créée en 2002, joue un rôle important dans le domaine social. Elle est régulièrement sollicitée par des institutions publiques, des associations à caractère socio-médical ou socioculturel, ainsi que des individus en situation de détresse sociale.

La Fondation SNPC réalise plusieurs œuvres d'intérêt public dans de nombreux domaines, en partenariat avec les autorités congolaises, notamment dans la santé, l'éducation, la culture, la réduction de la pauvreté et l'entrepreneuriat.

Roger Ngombé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Échanges sur le départ des étudiants congolais en Russie

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, a conféré avec l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, le 1er février à Brazzaville.

« Nous sommes en train de tout mettre en œuvre pour que le départ des étudiants congolais en Russie, pour l'année académique 2022-2023, soit une réussite », a déclaré le diplomate russe au sortir de l'entrevue. Il est à noter qu'en matière d'éducation les bourses annuelles octroyées par la Russie ont connu une augmentation. Elles vont passer de 105 à 150, pour l'année académique 2022-2023 : cinquante pour les deuxième et troisième cycles, cent pour le premier cycle.

Par ailleurs, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation



Échange entre la ministre de l'Enseignement supérieur et la délégation russe Adiac

technologique a reçu la délégation des directeurs des départements scientifiques du Centre international en recherche

agronomique pour le développement. Le partenariat avec les Instituts de recherche du Congo, implantés notamment

au sein de la Cité scientifique de Brazzaville, et la gestion durable des forêts étaient au menu de l'échange. « Nous allons

renforcer la coopération dans le domaine de la recherche scientifique, de la santé des écosystèmes, entre autres », a fait savoir le directeur Afrique du Centre international en recherche agronomique pour le développement, Denis Depommier.

Dans ce sens, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique s'appuie sur des partenariats stratégiques afin de relever les défis qui l'attendent dans la marche du pays vers le développement.

Rominique Makaya

VIE SYNDICALE

Des agents de la communication réclament un statut particulier

Le Syndicat libre des agents de la communication du Congo (Sylaac), réuni à Brazzaville le 1er février en session inaugurale, demande au gouvernement congolais de prendre en compte, dans l'actuel projet du statut général de la Fonction publique, de tous les avantages inscrits dans le projet du statut particulier.

La doléance a été formulée dans le communiqué final sanctionnant les travaux de la session inaugurale couplée à la célébration du 8e anniversaire du Sylaac, lu par le chargé de la communication, Blaz Ernest Kaya.

En effet, les agents de la communication réclament l'attribution d'un quota de recrutement au ministère de la Communication et des Médias afin de combler les vides laissés par les départs massifs à la retraite des agents, le non renvoi en arrière des dossiers déjà en circulation pour cause d'un éventuel remaniement de gouvernement.

Selon eux, l'attribution du quota au ministère de la Communication permettra de résoudre la question des bénévoles utilisés depuis des années dans les différents organes de presse.

Parmi les revendications figurent l'implication des partenaires sociaux dans la



Les agents de la communication en session inaugurale/Adiac

gestion du quota de recrutement des bénévoles, l'organisation et l'aboutissement tous les deux ans des commissions d'avancement paritaire, la révision à la hausse du financement de la redevance audiovisuelle versée par la société Energie électrique du Congo au ministère de la Communication. Les agents ont également émis le souhait au gouverne-

ment d'implanter un cabinet médical au Centre national de radio-télédiffusion, d'affecter des agents à la Nouvelle République, à l'Agence congolaise d'information et à la télédiffusion à Pointe-Noire ainsi que d'élaborer le statut juridique de la presse en ligne. Par ailleurs, les agents de la communication ont décrié le non-respect du traitement des agents en

mission hors de Brazzaville et bien d'autres.

La cérémonie a été marquée par la mise en place des commissions en complément du bureau ainsi que d'un échange entre le bureau du Sylaac et les agents de la communication. L'échange a porté sur l'amélioration des conditions de travail de ces agents.

Pour sa part, le secrétaire

général du Sylaac, Lucien Oko, a prodigué conseil aux nouveaux élus sur la disponibilité, le courage et le sacrifice dans la défense des intérêts des agents en cas de besoin. Il a, en outre, invité dans son allocution de clôture les agents de la communication à développer l'esprit de solidarité au sein de la corporation.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION

La bibliothèque de l'EMPGL totalement réhabilitée

L'ouvrage totalement rénové, équipé et doté de plus de 3000 livres du primaire comme du secondaire, a été remis le 2 février au commandant de l'École militaire général Leclerc (EMPGL) par le président de la promotion Victor-Doté (1980-1987), l'AET Hamed Oba-Apounou.



La bibliothèque vue de l'intérieur/Adiac

Les travaux de réhabilitation de la bibliothèque ont été financés par les anciens enfants de troupe (AET) de la promotion Victor Doté. Lancés en date du 26 février 2021 par la société Kadima, ils ont consisté, dans la première phase, à la pose des murs intérieurs, du plafonnier, de l'électricité ainsi que des différentes étagères. La seconde phase a consisté à la mise en place du mobilier. L'ensemble des travaux a nécessité une durée de trente jours.

La cérémonie de livraison s'est déroulée en présence du président de l'association des AET, du commandant de l'EMPGL, des vénérables anciens ainsi que des bleus.

« Il y a de cela dix-sept mois, la promotion Victor-Doté célébrait l'anniversaire de son existence en septembre 2020. En ce même lieu et à cette occasion, ils avaient pris l'engagement de réhabiliter la bibliothèque et de l'équiper. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous annoncer que la promesse a été tenue, nos engagements ont été traduits dans les faits, les réalisations sont visibles et manifestes », a indiqué le président de la promotion Victor-Doté. Il a souligné que par cet acte, il a été manifesté une réelle gratitude envers l'école qui leur a donné d'abord des connaissances dans divers domaines, ensuite et sur-

tout une grande famille au sens propre et figuré.

Prenant la parole, le commandant de l'EMPGL, Camille Serge Oya, a remercié la promotion Victor Doté de son geste bienfaisant et l'a rassuré de ce que cela sera bien géré et a souhaité que d'autres bonnes volontés fassent le même geste pour le bien de l'EMPGL.

Au-delà de la remise officielle de la bibliothèque, les AET de la promotion Victor-Doté et les anciens ont reçu l'un des leurs qui vient d'être promu au grade de général de brigade par le président de la République, en la personne de l'AET Fermeté Blanchard Nguinou.

Guillaume Ondze

ACTIVITÉS SPORTIVES

Le cours d'EPS bientôt dispensé dans les écoles spécialisées

Lors du Conseil des ministres du 31 janvier dernier, le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, a présenté deux projets de décrets portant organisation de l'enseignement de l'Education physique et sportive (EPS) dans les écoles de formation professionnelle puis dans les établissements spécialisés en République du Congo.

A en croire le compte rendu du Conseil des ministres, les deux projets de décrets, élaborés en application des dispositions de la loi n°11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives, ont pour objet de combler un vide juridique lié à l'inexistence de programmes d'enseignement spécifiques à ces matières, tout en luttant contre le déficit de formation constaté. « Le réaménagement des contenus de programme d'enseignement spécifiques permettra d'une part, d'ouvrir une nouvelle filière dans les instituts de forma-



Les élèves handicapés lors d'un tournoi du Comité national paralympique/Adiac

tion des enseignants d'éducation physique et, d'autre part, d'intégrer des modules d'enseignements spécifiques à chaque type de handicap », rapporte le document.

Par la même occasion, Hugues Ngouélondélé a présenté un projet de décret visant à pallier l'absence de cadre réglementaire relatif à l'évaluation de l'enseignement de l'EPS au Congo. Après discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant enseignements, or-

ganisation et évaluation de l'EPS. Un autre projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil national de l'EPS a été soumis à l'examen du Conseil des ministres.

Notons que cet organe péda-gogo-administratif, à caractère consultatif, aura pour objet d'émettre des avis et de faire des recommandations sur toutes les questions relatives à l'enseignement de l'EPS.

Rude Ngoma

CONFÉRENCE EN LIGNE AFRICAN VALLEY

Un débat sur le bon journaliste et sa contribution au développement

Pour sa soixante-treizième séance de travail après le travail / Afterwork#73 Game Changer, l'Association développement Nord Sud de Dimitri M'Foumou-Titi propose, dans le cadre de African Valley, un webinaire autour du thème « Qu'est-ce qu'un bon journaliste et comment peut-il / elle contribuer au développement ? » avec, pour intervenante principale, Ntumba Biayi - Journaliste et coordinatrice générale de Congo Na Paris.

Le 7 février à 19h00, dans l'approche des rencontres mensuelles de la diaspora et de diverses parties prenantes au développement du continent africain, African Valley propose de parler du journalisme en tant que métier, une profession pas comme les autres, qui requiert de temps en temps un supplément d'âme tout en possédant déjà des qualités particulières indispensables.

À cette occasion, suivant le communiqué de presse, Ntumba Biayi, dans ses préliminaires, passera en revue les critères requis pour qu'un journaliste soit au plus près de l'information tout en se tenant en retrait, respectueux de l'éthique professionnelle.

Elle dressera le portrait de ces hommes et femmes auxquels il serait indispensable, entre autres, d'avoir le sens de la découverte et l'envie d'apprendre ; l'acceptation d'être sans-cesse jugé, pour le meilleur et pour le pire ; l'approche de l'art de l'acquiescement, c'est-à-dire savoir développer le langage corporel pour réagir en silence à tout ce qui vous entoure ; la bienveillance ; la pugnacité ; l'élégance ; l'ironie ; la réactivité ; la capacité de se mettre dans la peau de l'autre ou d'être doté de la qualité d'adaptation.

Par rapport au développement, Ntumba Biayi répondra à la question : « Quel rôle doit jouer le journaliste ? » Cette réflexion portera à penser tous azimuts à ce métier sous l'emprise sans cesse croissante des nouvelles technologies qui impulsent la doctrine du « tout communication ».

Marie Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS



La famille Paka, très touchée par les marques de soutien multiforme et de sympathie dont elle a bénéficié lors du décès de leur icône maman Paka Antoinette, adresse ses remerciements les plus sincères et chaleureux à tous ceux qui de près ou de loin l'ont assistée.

Croyez tous en notre profonde reconnaissance !

PARLEMENT

Les sénateurs appelés à affiner le contrôle

Ouvrant la quatorzième session ordinaire administrative du Sénat, le 1^{er} février à Brazzaville, le président de cette institution, Pierre Ngolo, a demandé aux sénateurs de raffermir et d'affiner le contrôle dans l'accomplissement de leur mission.

« Mettons davantage de doigté et de vigueur dans l'accomplissement de notre mission constitutionnelle de modérateur et de conseil de la nation », a déclaré Pierre Ngolo, avant d'ajouter que la quatorzième session doit donner lieu à l'approfondissement de la réflexion sur les possibilités d'un meilleur rendement.

Le président du Sénat a dit pouvoir espérer en chacun des sénateurs pour plus de vigueur afin de mieux s'atteler à la tâche qui leur incombe au cours de cette session avec un esprit de sacrifice. « Je vous invite à continuer de faire inlassablement preuve d'esprit patriotique et à rester attachés aux aspirations des concitoyens », a-t-il renchéri.

Pour lui, le temps des réformes est souvent un moment exigeant et diversement apprécié en ce qu'elles bousculent les habitudes et les intérêts. Il a convié les sénateurs à bien exploiter l'espoir né des fructueuses offensives diplomatiques du gouvernement pour des délibérations responsables, avant de saluer l'accord avec le Fonds monétaire international, lequel vise à maintenir la stabilité macroéconomique.

Le président de la chambre haute n'a pas manqué d'aborder la situation qui prévaut à la frontière Russie - Ukraine qui peut, selon lui, placer l'humanité devant des risques de reconstitution des deux blocs prêts à imposer aux citoyens de la planète le spectre de la violence. « Le Sénat souhaite que le règlement de tout litige se fasse en privilégiant la paix », a-t-il indiqué.

Quant à la situation prévalant en Afrique, la non-intériorisation par les élites des règles du pluralisme politique et le recours à l'interruption de l'ordre constitutionnel apparaissent comme la meilleure réponse aux insuffisances de gestion constatées.

Rappelons que cette session durera soixante-dix jours et aura à examiner à son ordre du jour sept affaires. Au nombre de celles-ci, le projet de loi autorisant la ratification du traité portant création de l'Agence africaine de médicament, celui portant code pénitentiaire en République du Congo ainsi que la proposition de loi portant réglementation des activités privées de sécurité au Congo.

Jean Jacques Koubemba

URBANISME

La problématique de logements décents au cœur des échanges à Brazzaville

Le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat organise, du 4 au 5 février à Kintélé, les premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'urbanisme sur le thème « Un habitat décent, accessible à tous, dans un cadre de vie sain. »

Prélude à la rencontre dont la problématique de l'immobilier et de l'urbanisme maîtrisé sera au centre des préoccupations des acteurs et parties prenantes, le directeur général du Développement urbain, de l'Habitat et de l'Architecture, Gaspard Ngoma, a animé une conférence de presse le 2 février à Brazzaville. L'objectif de l'échange avec la presse a été d'expliquer les enjeux de cette première rencontre nationale. Ce rendez-vous constitue un moment d'échanges, notamment avec des professionnels de l'immobilier, des urbanistes, architectes, environnementalistes, élus locaux, universitaires en vue d'une démarche concertée favorable à la promotion de l'immobilier en République du Congo.

Rappelons qu'en avril 2020, les inondations avaient détruit des maisons et des unités de production. Les évaluations réalisées à Brazzaville et Pointe-Noire ont montré que plus de 213000 personnes ont été touchées par ces inondations.

Face à cette crise de logement, le ministère de l'Habitat estime qu'il est nécessaire de construire un minimum de 15 000 maisons par an, pour résoudre le déficit de logement, a fait savoir Gaspard Ngoma.

La volonté du gouvernement demeure, selon lui, affirmée avec l'ambition de construire 10 000 logements par an. Mais, à cause de l'indisponibilité du foncier y afférent obligeant l'expropriation et des coûts inhérents à cette opération, cette ambition est quelque peu obérée.

Afin de mieux circonscrire l'épineux problème de l'immobilier, les débats sur la problématique s'avèrent nécessaires dans la perspective de la mise en avant des formes de solidarité, de la lutte contre les vulnérabilités résidentielles et de la réflexion pour une meilleure stratégie de développement immobilier durable pour les villes congolaises, voire les zones rurales.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-BURUNDI

Le PCT et le CNDD-FDD partagent leurs expériences

Le secrétaire général du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD), Reverien Ndikurio, en séjour de travail à Brazzaville, a échangé avec son homologue secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa. Les deux responsables politiques ont relevé la nécessité de raffermir les relations entre les deux formations politiques au pouvoir au Congo et au Burundi.

Pierre Moussa et son interlocuteur, secrétaire général du parti du feu président Pierre Nkurunziza, ont débattu en premier de l'avenir de leurs formations politiques respectives. Ils se sont, à cet effet, partagés des expériences de manière à ce que chacune de leurs formations politiques rayonne au mieux pour le bien-être socio-économique de leur population. Pour ce faire, les deux partis au pouvoir ont résolu avant tout de renforcer leurs relations.

« Nous avons relevé la nécessité de redynamiser les relations entre nos deux formations politiques. Le Congo et le Burundi ont vécu, l'un et l'autre, des moments difficiles. Cette expérience commune doit être capitalisée afin de tirer les enseignements nécessaires à l'épanouissement de nos instruments politiques. Si nous nous affermissons à le faire, cette volonté

va déboucher sur une vision plus diversifiée touchant plusieurs autres domaines de la vie », a indiqué Pierre Moussa.

Pour mieux servir leurs peuples respectifs, le PCT et le CNDD-FDD ont décidé d'étendre leur coopération dans les domaines socio-économiques, dans l'objectif d'inciter le développement tous azimuts.

« Une fois que cet objectif est atteint, nous pourrions envisager la mise en place d'un certain nombre de projets économiques plus intégrateurs et diversifiés, au profit des femmes, des jeunes et des structures organiques de notre formation politique. Le Burundi ayant une grande expérience dans le domaine agricole, nous voulons tirer bénéfice avec l'appui du gouvernement », a conclu Pierre Moussa.

Firmin Oyé

VIE DES PARTIS

Le PCT-Komono sera bientôt doté d'un siège moderne

Membre du Parti congolais du travail (PCT), Arcène Niamba a posé récemment la première pierre de construction du futur siège de cette formation politique à Komono, dans le département de la Lékoumou.



Arcène Niamba posant la première pierre

La construction du siège moderne du PCT en face de l'hôpital de Komono, sur l'avenue Gnimi, permettra, à en croire les initiateurs du projet, l'amélioration des conditions de travail des dirigeants du parti au pouvoir dans cette localité. Il est prévu, en effet, l'érection d'un bâtiment principal abritant une salle de réunions et quelques bureaux, ainsi qu'une annexe destinée aux sanitaires. A cela s'ajoute la paillette servant de réfectoire.

Un geste qui a suscité l'adhésion de la population de cette communauté urbaine. Le secrétaire chargé à l'organisation et au ma-

tériel du PCT, Samuel Bakenda, n'a pas caché sa satisfaction. Il a apprécié, à sa juste valeur, l'acte posé par Arcène Niamba. Selon lui, « le futur siège du PCT de Komono, en dehors du siège social du parti situé à Mpila, dans l'arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville, est le premier siège moderne du département de la Lékoumou », a-t-il déclaré.

Une initiative également saluée par les sages de Komono qui sont entrés en scène pour le rituel de consécration des lieux. S'exprimant au nom des sages et notabilités de la localité, Albert Ngouaka Niambos s'est dit satisfait, tout en

insistant sur le fait que la jeunesse devait apporter sa contribution à la bonne marche de la cité. « Arcène Niamba vient de jouer sa partition pour faire vivre le parti à Komono, et partant la collectivité locale », a-t-il souligné.

Arcène Niamba, de son côté, a rappelé que ce geste militant participe de la volonté de modernisation et d'amélioration des conditions de travail des dirigeants du parti au niveau local. « Le don de ce siège est historique et porteur d'une symbolique : faire la fierté du parti dans la localité », a-t-il souligné.

Parfait Wilfried Douniama

JUSTICE

Guillaume Bakouete réélu bâtonnier du barreau

Les avocats du barreau de Pointe-Noire ont réconduit Me Guillaume Bakouete comme bâtonnier au cours d'une assemblée générale électorale tenue récemment dans la salle d'audience de la Cour d'appel de cette ville.

Les avocats de Pointe-Noire ont une fois de plus décidé de réélire Me Guillaume Bakouete à la tête de leur barreau, avec 66 voix sur les 99 suffrages exprimés. Réélu pour un mandat de deux ans, il entend redoubler d'effort afin de mieux soigner l'image de sa profession. Pour ce faire, il devra faire face aux problèmes qui la guettent en défendant le secret professionnel.

« L'un des axes fondamentaux de mon action, c'est de développer au maximum les capacités de réactivité des avocats face à la demande de leurs clients. Et donc je m'appesantirai sur la formation afin que nous soyons concurrentiels face à certains cartels juridiques qui ne cessent de

s'imposer et de grignoter le périmètre de droit qui serait réservé aux avocats », a dit Me Guillaume Bakouete. « Nous ferons un effort afin que les garanties qui nous sont offertes par la loi de 1992 soient vraiment effectives. Je demande à tous mes frères de travailler ensemble, question de pouvoir réunir nos idées et nos compétences pour l'élevation commune de tous », a-t-il poursuivi.

En tant que membre privilégié du Conseil de l'Ordre, Me Guillaume Bakouete sera en charge de régler les litiges qui opposent un avocat et son client, mais également un différend entre deux avocats. En outre, il désignera les avocats commis d'office.

En effet, le bâtonnier de



Me Guillaume Bakouete à gauche./DR

l'Ordre peut être vu comme le chef des avocats, il tient un rôle d'arbitre et peut à ce titre opposer des sanctions aux avocats qui dépasseraient les limites fixées par la déontologie qui les gouverne. Le bâtonnier sert aussi de médiateur entre les magistrats pour assurer une bonne entente.

Pour tout dire, le bâtonnier est le porte-parole des avocats auprès de l'Ordre, il est élu par ses pairs pour un mandat de deux ans. Outre le rôle de représentant, le bâtonnier est aussi l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Et il a pour mission de transmettre toutes les informations relatives à la vie du barreau à ses pairs. C'est la lourde mission qui attend Me Guillaume Bakouete.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

L'AS Otohô s'impose dans la douleur face à l'AS BNG

L'AS Otohô a peiné mais a toutefois réussi à s'imposer, le 1er février au stade Alphonse-Massamba-Débat, face à l'AS BNG qu'elle a battue 1-0 en match comptant pour la 10e journée de la compétition.



Mignon Etou Mbon surveillé par deux joueurs de l'AS BNG/Adiac

Le promu a lutté à armes égales avec l'équipe championne du Congo jusqu'à l'entrée de Domi Massoumou à l'heure de jeu. L'ancien joueur du FC Kondzo, l'unique buteur du match à la 65e mn sur l'un de ses premiers ballons touchés, a offert à son équipe une si courte victoire mais précieuse. L'AS Otohô assure ainsi provisoirement la première place du championnat avec vingt-quatre points devant l'AC Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari ont concédé un match nul 0-0 le même jour sur leurs propres installations face à l'Etoile du Congo.

Logiquement, les deux équipes devraient être au coude-à-coude avec le même nombre de points (vingt-quatre). Mais le club de Dolisie doit patienter pour être rétabli dans ses droits car l'avis 9 n'a pas homologué le match l'opposant au FC Naythalys pour compléments d'informations. Les Léopards avaient dominé les Ponténégrins 4-1.

Notons que dans un autre choc de la 10e journée, la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) ont fait jeu égal 1-1, le 31 janvier. Brunel Mapana a ouvert le score pour les Aiglons à la 57e mn. Exaucé Nzaou lui a répondu à la 85e. La JST compte désormais quinze points comme l'Etoile du Congo, soit deux points de plus que le Cara. Patronage Sainte-Anne et l'Interclub ont fait aussi jeu égal sur ce score identique de 1-1. Dimanche dernier, en match avancé de cette journée, le FC Nathalys a battu Nico- Nicoyé 2-1.

J.G.E.




EXTENSION APPEL D'OFFRES 22_RFGS_148617

Objet	Assistance technique pour réaliser une cartographie des populations vulnérables aux épidémies et des mesures de réponses dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.
Date de l'appel d'offres	04 février 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	18 février 2022 à 12h00
Numéro de référence	22_RFGS_148617

1. Introduction

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2020, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans le cadre du projet de riposte contre la Covid-19 (C19RM) sous le financement du Fonds Mondial. Dans le cadre de ce projet, CRS veut recruter un consultant national qui sera chargé de fournir une assistance technique pour la réalisation de la cartographie des populations vulnérables aux épidémies et des mesures de réponses dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

2. Profil requis des candidats

Pour cette consultance CRS recherche les profils ci-dessous :

- Formation académique : Santé publique, Sociologie, Statistique, démographie, géographie ou toutes autres spécialités connexes ;
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la santé et de production des cartographies ;
- Compétences de base requises ;
- Connaissances techniques.

3. Documents administratifs requis

- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ou NIU (Numéro d'identification unique)
- Une lettre de motivation adressée au Représentant Pays ;
- Les Formulaire requis dans le dossier d'appel d'offre

4. Composition de l'offre Technique

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes ;
- Liste des expériences dans l'élaboration des documents stratégiques du secteur de la santé et dans la production des cartographies (appuyée par des preuves).
- Proposition technique présentant la méthodologie de travail, les outils à utiliser, le chronogramme des activités.

Les fournisseurs désireux de prendre part à ce marché peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou en faire la demande par email à l'adresse électronique bidcg@crs.org.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Des pistes vers l'amélioration du climat des affaires au Congo

Les travaux départementaux du Groupe de travail commerce transfrontalier en vue de l'amélioration du climat des affaires, initiés par le Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec), ont été lancés le 1er février en présence de Jean-Claude Etoumbakoundou, secrétaire général du département de Pointe-Noire.

L'atelier consacré à l'opérationnalisation du groupe de travail commerce transfrontalier, qui regroupe les représentants des administrations publiques et privées concernées par la question, a pour objectifs de faire l'état des lieux de toutes les procédures existantes à l'importation et à l'exportation, évaluer le coût et le temps passé, identifier les entraves et obstacles du passage portuaire, comparer les coûts à l'exportation et à l'importation et au transit des marchandises par rapport aux autres pays des zones Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Union économique et monétaire ouest-africaine et l'Organisation pour la coopération et le développement de l'Afrique australe; proposer des mesures correctives visant la réduction des procédures. « Comme vous le constatez, l'amélioration du climat des affaires est devenue la condition sine qua non du développement de notre pays. C'est pourquoi,



Les participants à l'atelier du Groupe de travail commerce transfrontalier/Adiac

au nom de la Banque mondiale, je réitère le soutien du Padec aux actions tendant à rendre la République du Congo attractive », a dit Benoît Ngayou, coordinateur du Padec. « Notre croissance économique dépendra à coup sûr de la vi-

talité de notre secteur privé et donc de ses transactions avec l'extérieur. Ainsi pour stimuler, consolider et pérenniser cette croissance, nous devons, de façon perpétuelle, améliorer le climat des affaires non seulement en prenant les textes régle-

mentaires et législatifs, favorables au développement des entreprises mais aussi et surtout en veillant à leur bonne et rigoureuse application », a-t-il ajouté.

Après la mise en place de la coordination des travaux, des sous-commissions pré dé-

douanement, dédouanement et post dédouanement, les participants regroupés en atelier vont rédiger les rapports qui seront validés en plénière et assortis de recommandations qui seront déposées au comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires qui, le cas échéant, va initier des réformes pertinentes. « Un commerce frontalier voué aux obstacles n'est pas propice au développement des entreprises. Le commerce frontalier qui favorise le développement doit être celui qui s'adapte en temps de crise. Il doit aussi être celui dont la durée des opérations est réduite et les coûts à l'exportation, à l'importation et au transit des marchandises, clairement établis et vulgarisés », a conclu le coordonnateur du Padec qui a rassuré que son organisme sera toujours présent dans l'accompagnement des groupes thématiques ou de travail en y apportant son soutien logistique et technique.

Hervé Brice Mampouya

TOURNOI DE MISE EN JAMBE DE HANDBALL

Quatre équipes dames présentes

Atlantic, Banco, Cheminots et Patronage participent au tournoi de mise en jambe handball lancé, le 30 janvier, par la Ligue départementale de handball, prélude au championnat qui aura lieu sous peu.

Le tournoi a démarré le 30 janvier dans un climat non habituel, les équipes engagées n'ayant pas leur ossature. L'organisatrice du tournoi (la ligue) a juste lancé la reprise des activités par un match d'entraînement qui a regroupé les joueuses présentes. En attendant la mise au point des équipes, Atlantic, Banco, Cheminots et Patronage ont affirmé leur participation au tournoi qui démarre effectivement le 5 février au stade de Cheminots (KM4).

En effet, après une bonne prestation des dames au championnat du monde en Espagne, tous les regards sont tournés vers le handball dames. Ce qui contraint celles-ci à bien se comporter.

Cependant, au handball masculin, rien ne bouge encore à la suite de

la décision prise par le ministre des Sports de suspendre la participation des équipes masculines à toutes compétitions continentales et internationales à cause des mauvais résultats au niveau international.

Mais, malheureusement, ce jugement des autorités sportives nationales est mal apprécié par les amoureux du handball qui pensent que si cette décision fait suite aux résultats des garçons, les Diables rouges football devraient subir la même sanction au regard de leur résultat pendant les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations et de la Coupe du monde. Enfin, les Ponténégrins demandent au ministère de revenir sur cette décision afin de permettre aux garçons de reprendre les compétitions

Charlem Léa Itoua

TRANSFERTS

Retour en Serbie pour Prestige Mboundou



Arrivé en juillet 2021 au sein du club saoudien du SC Abha en provenance du FK Metalac, Prestige Mboundou retourne en Serbie. Il est prêté avec option d'achat à son club d'origine.

Malgré un temps de jeu conséquent (15 matches joués, dont 13 titularisations, 1164 minutes de jeu), la greffe n'a pas pris entre l'attaquant congolais et son club d'Abha SC.

Le bilan personnel de l'international congolais est d'une passe décisive et son club est 7e à 16 points du leader après 18 journées.

Prestige Mboundou retourne donc en Serbie pour retrouver des sensations,

après y avoir brillé sous le maillot du FK Metalac Gornji Milanovac (7 buts et 9 passes décisives en 44 matches entre janvier 2020 et 2021).

Avant-dernier du championnat, avec seulement 16 points et 25 buts inscrits après 21 journées, le Metalac aura grand besoin de la vista de l'ancien joueur de CARA et des Diables noirs.

En aidant son ancien-nouveau club, Mboundou pourrait peut-être attiser à nouveau la convoitise de l'Etoile de Belgrade, le géant serbe qui le voulait, paraît-il, l'été dernier. Et donner ainsi une vraie orientation sportive à sa carrière.

Camille Delourme

EDUCATION/SANTÉ

L'Unesco et la FCA entendent redynamiser leur partenariat

L'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo-Assistance (FCA), s'est entretenue le 1er février avec la représentante de l'Unesco, Fatoumata Barry Marega, sur des questions liées à l'éducation et à la santé.

La première dame du Congo et Fatoumata Barry Marega ont parlé de la coopération que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et la FCA entretiennent depuis plusieurs années, dans le domaine de l'éducation des jeunes, précisément dans la prévention des grossesses précoces et non désirées ; la lutte et la prévention du Vih/sida et les maladies sexuellement transmissibles en milieu jeune.

Il s'agit, a dit la représentante de l'Unesco, « de promouvoir une jeunesse éduquée, épanouies et en bonne santé pour profiter du dividende géographique que cela représente ».

En outre, Antoinette Sassou N'Guesso et Fatoumata Barry Marega ont évoqué les priorités dans leur coopération et des programmes à réaliser. Elles ont aussi parlé de la tenue d'une réunion de haut niveau de l'Unesco prévue en avril prochain, à Brazzaville, et à laquelle la présidente de la FCA va honorer de sa présence.

Plusieurs ministres en charge de l'Education, de la Santé et de la Jeunesse de dix-sept pays de l'Afrique de l'ouest et du centre

prendront part à la rencontre.

« Mme Antoinette Sassou N'Guesso sera notre championne sur des questions de sensibilisation des jeunes, et surtout, des jeunes filles, pour leur santé de la reproduction. La rencontre aura lieu autour du 7 avril 2022. Une date qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la santé », a déclaré Fatoumata Barry Marega.

Sur le choix du Congo, la représentante de l'Unesco a précisé que le pays a été retenu pour abriter cette réunion grâce à son engagement sur les questions liées à l'éducation et à la santé, et qui du reste abrite le siège régional de l'Organisation mondiale de la santé.

« Un point particulier : le Congo est pionnier sur des questions liées à la maîtrise par les jeunes filles de leur cycle menstruel. En Afrique de l'Ouest et du centre, le Congo et le Gabon sont deux pays où les jeunes filles maîtrisent cette période pour se prévenir », a relevé Fatoumata Barry Marega.

L'Unesco et la FCA entendent redynamiser leur coopération



L'échange entre Antoinette Sassou N'Guesso et Fatoumata Barry Marega/Adiac

autour des activités de sensibilisation, avec un accent particulier qui sera mis sur la scolarité des jeunes. En plus, elles travailleront en collaboration avec leurs partenaires et autres agences du système des Nations unies dans le cadre de la sensibilisation des jeunes pour une éducation à la santé.

Par ailleurs, la représentante de l'Unesco a exprimé sa gratitude au

gouvernement congolais qui vient d'octroyer un espace qui abritera désormais le siège de cette institution à Brazzaville. Il est situé au Centre-ville, contiguë au siège de la FCA. « C'est une vieille requête qui dure depuis, quasiment l'existence du bureau de l'Unesco à Brazzaville. Nous sommes dans la joie et exprimons notre gratitude suite au geste fait par le gouvernement

de nous octroyer un espace digne de ce nom. La proximité avec la Fondation Congo Assistance nous permettra de développer davantage nos relations de bon voisinage qui existent depuis des années », s'est réjouie Fatoumata Barry Marega.

L'Unesco et la FCA entretiennent de bonnes relations depuis 2005 dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Yvette Reine Nzaba

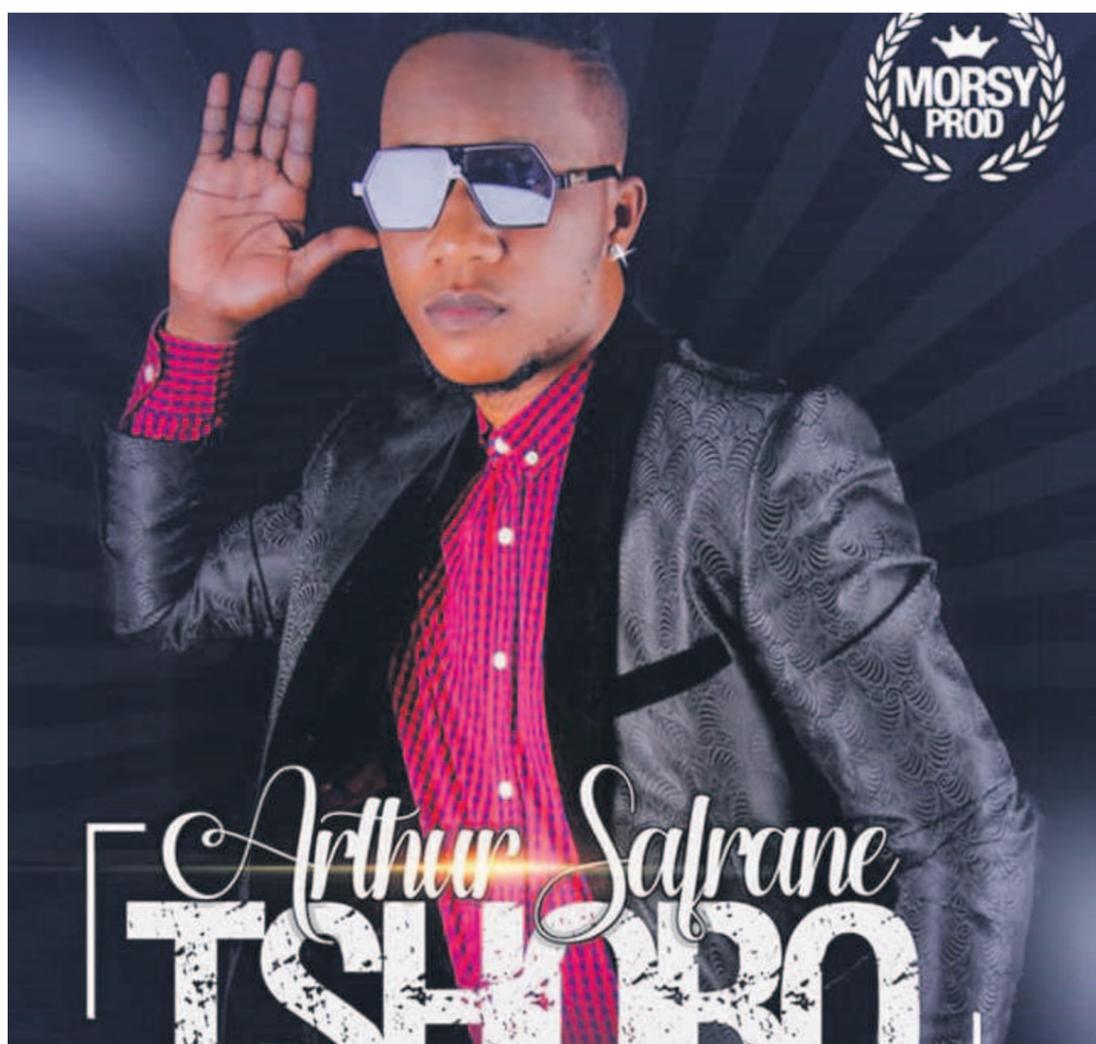
MUSIQUE

Arthur Safrane Baneyack chante « Tshobo »

De son vrai nom Arthur Mekoyo, Arthur Safrane Baneyack, ancien sociétaire d'Impression des As, vient de lancer l'album « Tshobo » dont la sortie officielle est prévue le 5 février. Bien avant la cérémonie y relative, l'artiste a expliqué brièvement son contenu aux Dépêches de Brazzaville et a parlé en même temps de son parcours musical.

« Tshobo » est un album de six titres parmi lesquels « Tshobo » (titre phare), « Saint Valentin », « Champion », « Congo », « Roland Milan » (dédié à son producteur), « Pololo » (les gens qui parlent n'importe comment). Chanté en lingala, l'album est composé de certaines chansons dont quelques mélodies sont en français ou en anglais comme dans « Champion ». Cet opus sera disponible en format physique et sur toutes les plateformes de téléchargement légales à partir du 5 février, après sa sortie officielle à la Fnac de Brazzaville. L'événement sera suivi d'une grande fête au siège de l'artiste musicien.

Arthur Safrane a commencé sa musique dans l'orchestre Classe finale de Djani Finder, à la Case



Makoko. Après, avec son grand Stone Pidous ils ont monté leur groupe, puis ensuite avec Junior Vall ils ont créé l'orchestre Retrouvailles des stars. Par la suite, Arthur Safrane Baneyack a intégré le groupe Impression des AS avec ses grands, à l'instar de Zara Umporio, Agogo Matsouda, Freddy Colby, ... Après la dislocation de ce groupe, il s'est rendu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) où il a intégré le groupe de Pierrette Adams. Et lorsqu'il y a eu des conflits armés dans la ville abidjanaise, Arthur Safrane Baneyack est revenu au Congo. C'est sur place qu'il a lancé son premier single en solo, intitulé « Cyclone », puis ensuite « 242 code ya mboka ». Présentement, il vient de lancer l'album « Tshobo ».

Bruno Okokana